



## Service d'appui et de liaison des Ateliers de Pédagogie Personnalisée

Réseau de formation ouverte tout au long de la vie.

[www.app.tm.fr](http://www.app.tm.fr)

### EDITO

**Intervention de Patrice Borel,  
sous directeur Marchés de l'emploi et de la formation professionnelle,  
lors de la journée des chargés de mission APP au sein des  
DRTEFP, le 8 février 2002 à Paris.**

2001, année particulière pour la formation.

A la conférence européenne de Madrid, le choix de la France a été de retenir les dimensions "Territoire et Individualisation" pour la formation comme priorité, en favorisant les croisements de ces deux axes et en les structurant au plan politique pour un accrochage des outils et des acteurs.

Au cours de cette année, plusieurs éléments législatifs particuliers doivent être rappelés : d'abord la loi de la modernisation et aussi, bien sûr, la validation des acquis de l'expérience. Il s'agit d'inscrire et de construire pas à pas, un espace où les APP seront, non pas centres de validation, mais facilitateurs. Quel rôle les APP peuvent-ils jouer par rapport à la VAE ?

Par ailleurs, au plan territorial, un nouveau niveau de coopération partenariale a été acté : ce sont les comités de coordinations régionaux. Tout cela constitue, pour la DGEFP, de vrais enjeux majeurs. N'oublions pas, non plus, la circulaire sur la mise en œuvre des FOAD qui a été publiée et l'article qui mentionne la FOAD dans la loi de la modernisation sociale.

L'autre élément important dans le champ de la formation est l'intervention active et positive des partenaires sociaux, y compris sur le champ des APP. De mon point de vue, il y a nécessité de mieux faire comprendre la prestation APP auprès de ces nouveaux partenaires. Parmi les autres textes législatifs importants, il convient de citer la loi « Démocratie et Proximité » qui, manifestement, est une étape importante dans le mouvement de « décentralisation » et qui exige de l'Etat une réflexion forte autour de l'évolution de son rôle et de son positionnement s'agissant notamment de la formation professionnelle. Dans ce contexte, il importe que le Ministère de l'Emploi et de la Solidarité réponde d'abord à la question : pourquoi l'Etat s'intéresse-t-il aux APP ?

La DGEFP réaffirme que les APP sont l'un des rares réseaux à combiner l'individualisation, le territoire et les adultes peu qualifiés. Dans ce réseau, il y a d'autres richesses, mais ce n'est pas assez mis en valeur au sein des services de l'Etat : on peut aussi citer la capacité à innover des APP qui, de mon point de vue, n'est pas assez prise en considération au plan national. Au plan budgétaire, nos services doivent se battre pour maintenir la dotation et

*suite page 2*

### LES APP EN RESONANCE, c'est parti !

A tous les APP de France, des DOM et TOM, voilà enfin une possibilité de manifestation à l'échelle nationale qui vous est proposée... Une occasion de vous faire connaître, de montrer comment marche un APP et de valoriser le savoir faire acquis pendant toutes ces longues années d'expériences, depuis la création du premier APP en 1985. **Montrer toute la richesse, l'originalité et l'efficacité de la formation dispensée dans les 470 APP, voilà le but des trois journées des 16, 17, 18 octobre 2002 à organiser par chaque APP.** Il s'agit de mettre « en résonance » tout le réseau et de se manifester par les moyens propres à chacun afin que toutes les régions vibrent « APP »... Portes ouvertes, conférence à thèmes, journée débat, petit-déjeuner ou apéritif, exposition d'œuvres d'apprenants et de formateurs, comité de pilotage exceptionnel, lâché de ballons ... chaque APP pourra communiquer à sa façon et orienter son choix suivant les publics qu'il veut cibler. La communication doit être la plus large possible et s'adresser à un public divers ( élus, services formation de l'état, prescripteurs, partenaires sociaux, entreprises, grand public, etc.). Tous les moyens seront sollicités : presse régionale, télévision, radio, internet, affichage papier.

Un courrier a été envoyé courant avril à tous les APP afin de proposer des outils de communication au niveau national, (affiche avec logo) et une ou deux actions communes à tous, à réaliser.

Contact : [iota.oger@app.tm.fr](mailto:iota.oger@app.tm.fr)

### Sommaire

Intervention de M. P. Borel .....	p 1 et 2
APP en résonance, en octobre 2002 ..	p 1
L'activité des APP 2001 .....	p 2
Zoom sur Télé Formation par Satellite T.F.S. ....	p 3, 4 et 5
Réunion du CCPR .....	p 6
Fore II : les P@T .....	p 6
Brèves : Les APP en région .....	p 6, 7 et 8

négoier des dotations nouvelles. Dans le contexte actuel, le quasi maintien de la dotation des APP constitue une vraie réussite. L'état finance 34 % des moyens de ce réseau ; cela peut conduire à une vision optimiste ou non. C'est un paradoxe, ou plutôt un point positif, car sur le dossier des APP, on peut argumenter très facilement que la dépense publique n'est pas de 100% et montrer que le financement de l'Etat a bien un effet démultiplicateur. D'un autre côté, on ne doit pas évacuer le sujet : avec 1/3 de financement, quel rôle de l'Etat à l'avenir ?

- Les dotations financières qui ne bougent pas, sont un vrai problème ! Il faut prendre conscience que les financements actuels ne suffisent pas pour accueillir tous les personnes qui se présentent à l'entrée des APP à chaque fin de gestion.

- Il est utile de travailler avec tous les services déconcentrés autour des DRTEFP pour équilibrer les financements, avec les difficultés de la gestion du FSE au plan régional. Ces difficultés posent des problèmes en terme de stabilité des équipes APP et de moyens d'actions.

- Nous devons nous efforcer de croiser le dossier APP avec d'autres thèmes. Il s'agit bien de pérenniser l'action APP en étudiant et en développant leur problématique.

Quel avenir a le réseau des APP ?

Une des pistes tactiques possible est de croiser systématiquement les APP avec toutes les politiques publiques, à condition de donner une meilleure visibilité sur l'activité des APP et sur la plus-value complémentaire qu'ils peuvent apporter : populariser les APP ou faire penser APP aux autres administrations. Les APP sont trop discrets. L'autre piste est de faire des liens avec d'autres financements : exemple APP/DIV, mais aussi APP/CNED, APP/PAT FORE II, APP/VAE. Pour la VAE, les APP auront un rôle modeste mais réel en terme de facilitateurs. Il faut travailler avec l'UNEDIC sur le thème FOAD.

L'UNEDIC doit repérer les APP comme agents de développement. Il y a nécessité d'expliquer que cela existe et apporte des réponses concrètes en terme de souplesse et de flexibilité. Sur la question des FOAD, l'UNEDIC «pense que cela ne se contrôle pas». Il s'agit de les «désangoisser». Nos services doivent aider le passage de la culture du contrôle à une culture de l'accompagnement.

Développer les animations régionales est, pour nous, un point essentiel, de plus en plus important. Tout n'est pas quantitatif certes, il y a aussi l'approche qualité APP & innovation. Il faut mieux les mettre en valeur au plan national, en terme d'approche pédagogique originale : APP n'est pas seulement une machine à faire des heures stagiaire.

Organisme support et APP : quel lien pour une meilleure qualité de la prestation APP ?

Le nouveau code du marché public offre deux possibilités : subvention ou appel d'offre. Le Ministère de l'Emploi et de la Solidarité a choisi pour les APP, la subvention. Le ministère des finances a validé ce choix. 100 millions de francs constitue une enveloppe faible, toujours menacée en terme d'arbitrage budgétaire. Le choix de la subvention a été possible grâce à l'existence du cahier des charges, certes perfectible mais avec des exigences claires. Un point important pour justifier du choix de la subvention est la présence des indicateurs en rapport avec le cahier des charges. Pour les Conseils Régionaux, cela reste ouvert ! Le mode peut être variable entre l'Etat (subvention) et une démarche de mise en concurrence, même allégée, par certaines régions. A voir...

En conclusion, je voudrais insister sur le fait que la DGEFP reconnaît la quantité et la qualité du travail réalisé par les chargés de missions DRTEFP sur le dossier des APP. Ce dossier APP est au croisement de plusieurs points importants de la formation. Les correspondants APP en région se sont vraiment professionnalisés".

## Données sur l'activité des APP en 2001

**En 2001, le réseau des 470 APP a formé près de 175.000 personnes et réalisé environ 12 500 000 heures de formation.** L'APP «moyen» a accueilli 385 personnes et réalisé 27.500 heures de formation. Cette moyenne est simplement un indicateur de tendance. Les écarts sont grands entre ceux qui atteignent le millier de stagiaires, en prenant souvent appui sur un réseau d'antennes délocalisées, et d'autres, parfois en milieu rural, qui tournent avec 200 personnes dans l'année. Pour un apprenant, la durée moyenne de formation a été de 87 heures.

Les principales évolutions de l'année 2001 : le nombre d'apprenants augmente de façon significative : plus de 12 000 en un an. Le public féminin des APP, déjà très majoritaire, s'accroît de 2% pour atteindre 75% du total. Le nombre de salariés augmente légèrement pour se situer à 15,5%. La place des jeunes au sein des APP diminue régulièrement depuis une dizaine d'années, plus de 70% des publics ont 26 ans et plus. Le nombre d'heures de formation est stable, ce qui se traduit par une diminution de la durée moyenne de la formation pour chacun. **L'activité générale du réseau a augmenté, passant de 163.000 personnes formées en 2000 à 175.000 en 2001.** Cet accroissement du nombre d'apprenants n'ayant pas été suivi par l'attribution de moyens financiers supplémentaires, des demandes de formation sont restées sans réponse et ont été reportées sur l'année 2002.

Contact : Michel Tétart – [iota.tetart@app.tm.fr](mailto:iota.tetart@app.tm.fr)  
Information sur le site [www.app.tm.fr](http://www.app.tm.fr)

### Présentation Générale

A la demande de la DGEFP, l'AFPA a conçu, créé, puis lancé, d'abord à titre expérimental, octobre 2001 (voir brève dans le bulletin de IOTA+ N° 46 de septembre 2001), puis à titre régulier, depuis janvier 2002, un dispositif de formation en ligne pour les adultes. Ce dispositif se dénomme TFS, soit Télé-Formation par Satellite, Canal de la Formation Professionnelle. Ce nouveau canal dans le paysage de l'offre de formation en France, propose deux services complémentaires :

**1. des ressources audiovisuelles sous forme d'émissions de télévision, non cryptées.** Ces émissions comprennent plusieurs séries thématiques sous forme d'ateliers : mathématiques, français, sciences, comptabilité, connaissances générale et technique, accompagnement vers l'emploi et le marché de l'emploi, regard sur la société, et aussi, un thème portant sur la formation de formateurs. Elles constituent autant de supports pour la formation des publics adultes de niveaux V, IV et III, ouvrier, technicien, technicien supérieur, en formation à l'AFPA, que pour d'autres organismes de formation dont les APP bien sûr, puisque ce canal de formation, sous réserve de l'équipement requis, est accessible à tous. Ces émissions, qui représentent plus de 150 heures de vidéos de formation, ont été multiprogrammées tous les jours de 8h30 à 9h30 et de 15h00 à 16h00 sur le canal RAI Nettuno SAT 1. Elles sont donc facilement et gratuitement accessibles, soit par un simple abonnement au bouquet privé TPS (plus de 1.2 millions d'abonnés) à environ 15 euros par mois, équipé de la parabole correspondante (souvent gratuite), soit par un simple décodeur numérique muni d'une parabole dirigée vers Hot Bird at 13°East (environ moins de 300 euros), à installer une fois pour toute.

Pour la diffusion de la partie audiovisuelle de TFS, l'AFPA a signé un accord de partenariat avec Nettuno, la première télévision universitaire italienne du service public. Unique en Europe, Nettuno rassemble 30 universités et des entreprises transalpines, ainsi que la British Open University. Elle diffuse des cours d'enseignement supérieur à distance depuis 1992.

**2. des ressources informatiques numérisées accessibles sur le site Internet ([www.tfs.afpa.fr](http://www.tfs.afpa.fr)) complet et structuré ce canal de formation professionnelle.** Ce site propose à la fois de l'information sur la programmation et les caractéristiques de chaque atelier constitué d'une série d'émissions (public cible, contenu, durée, modalité d'intégration, etc.), et aussi, des activités pédagogiques et des services complémentaires sous forme de fichier au format.pdf. Ces ressources informatiques peuvent être utilisées, soit en amont, soit en aval de la visualisation des émissions par les formateurs ou directement par l'apprenant. L'usage peut être fait en ligne ou déconnecté après les avoir imprimées. L'intention des concepteurs de TFS est de privilégier, le plus possible, un usage en direct des émissions télédiffusées. Cet usage synchrone est renforcé, en terme de préparation et de suivi, par les services et les ressources accessibles sur le site internet. Au delà du réseau de l'AFPA, TFS concerne potentiellement l'ensemble des acteurs de la formation professionnelle sur le territoire métropolitain dont le réseau des APP. Depuis janvier 2002, TFS diffuse, à rythme régulier, une programmation établie avec une anticipation de quatre mois (voir sur le site).

Durant la phase de lancement entre octobre et décembre 2001, une mission d'accompagnement a été confiée à Algora pour suivre dix sites de formation en France, dont deux APP : celui de Rouen (Haute-Normandie) et celui de Lille (Nord Pas de Calais).

Nous vous proposons ici des extraits de témoignages de formateurs et d'apprenants. L'intégralité de la réaction des équipes et des apprenants concernés est accessible sur le site des APP ([www.app.tm.fr](http://www.app.tm.fr)) à la rubrique "Outils et Pédagogie". Une remarque préalable importante, pour signaler qu'au moment de cet audit, les ressources numérisées n'étaient pas disponibles sur le site internet de TFS. Les équipes des APP de Rouen et de Lille n'ont donc testé qu'une partie de TFS. Aujourd'hui, l'équivalent à plus de 3 000 pages est en ligne sur le site. Enfin, début mi-avril 2002, un appel à test a été lancé par IOTA+ dans le cadre du groupe national «APP/Testeurs».

Equipe TFS AFPA DAET coordonnée par Jean Guilvout ([www.tfs.afpa.fr](http://www.tfs.afpa.fr)) - Contact : Josette Picard : [josette.picard@afpa.fr](mailto:josette.picard@afpa.fr)  
Contact : Algora, mission Iota : [nathalie.even@algora.org](mailto:nathalie.even@algora.org) et Jean Vanderspelden : [iota.jvds@app.tm.fr](mailto:iota.jvds@app.tm.fr)

### Témoignage d'un APP : l'APP de Rouen

L'organisme support de l'APP, "Média-formation", dirigé par Marie-Anne Corbin, ancienne coordonnatrice de l'APP, se compose d'une vingtaine de formateurs. L'équipe de l'APP, dont la coordination est assurée par Corinne Baudry, rassemble treize personnes. Toute l'équipe a été informée du lancement expérimental de TFS dès mi-octobre

2001. A la fin décembre 2001, quatre formatrices avaient une pratique suffisamment avancée de TFS pour exprimer un avis sur les conditions d'intégration et d'usages de ces ressources, dont Catherine Le Hénaff.

"Je suis à la fois animatrice du CR et animatrice de l'atelier "Actualité" et j'y

tiens ! Je ne suis pas formatrice, mais deux fois animatrice ! Dans cet atelier, nous utilisons l'actualité pour faire communiquer et exprimer les apprenants par oral et par écrit. A 9h, tous les lundis, j'utilise de manière collective les supports TV et Radio que j'ai enregistrés durant la semaine précédente (informations, magazines, émissions scientifi-

fiques, débats, films, etc...). Puis, un travail plus individuel, de recherche, de résumé et de préparation de restitution est organisé entre 10h et 12h. Le lien avec ce travail se fait aussi avec un deuxième atelier complémentaire : le pôle culture "Regard sur...", animé par une autre collègue. Avec moi, on réagit sur l'immédiat (exemple : actualité sur le clonage), avec ma collègue, il y a une prise de recul et un élargissement du champ traité (résultat : conséquence du clonage sur l'avenir de notre société !). C'est très utile pour préparer les passages d'oraux aux concours, examens ou préparer les entretiens d'embauche. En fait, pour nous, il s'agit de donner du sens et aussi se dire : "on peut apprendre autrement" avec une mise en activité, et donc générer de l'autoformation assistée. Cette approche assez méthodologique fait appel à des formateurs "différents".

La première information sur TFS a été donnée dans la logique du groupe "APP testeurs" auquel nous avons déjà participé. Au début, c'était un peu flou. Par contre, avec l'installation de la parabole, ce fut plus concret ! En premier lieu, nous avons choisi les émissions sur les mathématiques. Nettuno, chaîne universitaire italienne, fonctionne bien. La connexion reliée à la parabole de réception est distribuée dans deux salles, mais nous avons, aujourd'hui, un seul décodeur, un seul magnétoscope et une seule télévision. A court terme une nouvelle TV avec magnétoscope serait bienvenue. A ce jour, la salle utilisée est juste à côté du centre de ressource, ce qui facilite l'usage des vidéos qui sont enregistrées systématiquement et stockées, au même titre que d'autres ressources pédagogiques. La tâche est facile au quotidien ! C'est ma fonction principale dans cette action TFS : enregistrer, indexer et stocker ! L'APP ouvre à 9 heures, ce qui nous empêche de voir les émissions en direct à 8h30. Mais on préfère les enregistrer, car les émissions en direct sont quelquefois un peu rapides pour certaines personnes. L'arrêt sur image est très utilisé par mes collègues ! Ce qui permet de demander aux apprenants de réfléchir à ce qu'ils visionnent et c'est alors que les réponses viennent...

Mon rôle est aussi d'enregistrer et de réguler avec la pose de repères le contenu de la cassette multi-thématique. J'utilise des cassettes VHS de quatre heures avec une pré-programmation sur quatre émissions ; j'ai juste à sortir et à remettre les cassettes. La programmation Nettuno est parfaitement respectée : heure H au jour J. Dans la salle formateur, on stocke les cassettes qui sont mises à disposition des formateurs. A terme, nous avons l'intention de concentrer par thème : exemple, "La biologie", "Les gestes qui sauvent" séquence de 2 et 3 minutes très bien faite, mais aussi en maths.

Avec l'expérience de mes collègues, je pense pouvoir dire que l'usage en différé ou léger différé est préférable, sans pour autant exclure totalement le direct. Pour cela, il faudrait envisager un autre mode d'organisation interne ! Or, nous venons juste, depuis septembre 2001, de mettre en place un nouveau fonctionnement de l'APP. Cela ferait trop de choses nouvelles à gérer ! De mon point de vue, les ressources TFS sont "perfectionnables" : couleur un peu violente, en particulier sur les maths, mais cela reste de qualité suffisante. J'ai entendu dire, que, pour le français, le langage est un peu trop "soutenu", mais il est vrai que le public ciblé est de niveau IV, ce qui semble cohérent avec le contenu, mais pas avec le niveau des exercices (niveau V). La série sur les maths donne une bonne continuité dans les apprentissages, mais pas assez de temps pour permettre aux apprenants de réfléchir, comme dans l'émission "Math impertinente" qui passe sur La Cinquième (voir «Compteur de trente secondes», par exemple). Pour des séquences de deux minutes (Biologie) cela demande beaucoup d'organisation et d'énergie pour déplacer les apprenants pour si peu de temps !

A titre professionnel, je suis intéressée par les émissions de Formation de Formateurs comme, par exemple, sur les Centres de Ressources "Se former à partir d'un réseau de ressources" ou "Vous avez dit Numérique" pour moi, mais aussi, éventuellement, pour les apprenants. Les thématiques "Accompagnement vers l'emploi" ou "L'entretien" peuvent à titre professionnel m'intéresser, sous réserve de vérification.

Les horaires de programmation sont trop tôt le matin, même si on ouvrait à 8h30 ; le temps que les apprenants s'installent à l'APP ! Une diffusion entre 10 et 12h serait bien, le mieux serait encore entre 14 et 15 h. Deux heures par jour me semblent suffisantes. Plus de temps en biologie ou en physique, serait pour nous un plus. La durée des émissions en français et sur l'accompagnement apparaît un peu longue (52 minutes). Pour les maths, la durée est plus adaptée pour une intégration dans un atelier (15 minutes). L'utilisation de ces émissions permet de bien concrétiser les fractions grâce à la diversification par l'audiovisuel. On les utilise plutôt après les cours et les fiches d'auto-formation. L'usage est, pour l'instant, plutôt collectif, en petit groupe de volontaires, avec la présence du formateur. Pour l'instant, les apprenants n'ont jamais été seuls devant la TV.

Ces ressources ne sont pas encore mises à disposition des apprenants, mais à moyen terme, on l'envisage avec information préalable. Notre poste dispose d'un casque individuel mais cela va nous poser des problèmes en terme de gestion de locaux ! Les apprenants ne sont pas surpris de se former avec la télévision. Ils sont plutôt partants. Ils ont déjà quasiment tous une culture formation avec la télévision. Avec La Cinquième, ils savent que la formation avec la TV, cela existe. Par contre, ils sont très surpris de l'environnement italien. Quelques apprenants nous ont déjà demandé s'il était possible de voir TFS chez eux. Certains sont abonnés, à titre personnel, à TPS.

En conclusion, je dirais que TFS constitue en bonne expérience mais le temps imparti (trois mois fin 2001), ne nous donne pas encore le recul suffisant pour avoir un jugement complet et définitif. C'est trop tôt ! Mais, à priori, mes collègues et moi-même avons une vision positive de TFS. Nous sommes demandeurs de la poursuite de TFS 2002 ! Juste une petite question qui m'intrigue, quelle est la réaction des italiens qui voient ces émissions sur ce canal de formation ?

Contact : Catherine Le Hénaff -  
app.rouen.rd@app.tm.fr

## Réactions d'apprenant

### Réaction de Jamila : apprenante à l'APP de Lille

Jamila est en formation à l'APP dans le cadre du CNED. Elle voulait passer son DAEU mais elle était trop jeune et doit attendre un an. Une fois le DAEU obtenu, elle veut faire un cursus de philosophie à l'université. Elle a regardé l'émission de français sur le participe présent. Elle a trouvé l'émission attractive et un bon complément de formation. Cependant, il

lui a semblé que sans notion préalable du sujet, il est difficile de comprendre, aussi que le rythme était trop rapide. Elle a parfois été obligée d'arrêter le magnétoscope pour prendre des notes, notamment sur les compléments bibliographiques. Elle a eu connaissance de cette cassette par une formatrice qui lui a proposé de la regarder..

### Réaction de Claudine : apprenante à l'APP de Lille

Claudine, demandeur d'emploi, voudrait entrer en formation secrétariat. Elle est à l'APP pour faire de la remise à niveau en français et mathématiques. Elle a visionné une cassette sur les fractions. «Voir les règles décrites sur l'écran, c'est bien plus agréable qu'un épais dossier à recopier», dit-elle. Cependant le rythme est trop rapide pour lui laisser le temps d'écrire la règle. De son point de vue, les exemples sont très clairs mais

il en faudrait plus et une demi-heure lui paraît trop court. Elle a visionné la cassette avec d'autres apprenants, ce qui a entraîné une aide mutuelle appréciable. «L'émission de télévision est une réelle valeur ajoutée, c'est un gain de temps par rapport à des dossiers qu'on est obligé parfois de recopier, et le fait d'entendre le cours permet de mieux l'assimiler». De plus, il est possible de faire les exercices en même temps.

### Réactions d'Eric : apprenant à l'APP de Lille

Eric est inscrit à l'APP pour une formation en français. Il a regardé la cassette avec Jamila. Il estime que ce fut bénéfique dans la mesure où il a appris beaucoup de choses. «Le fait de pouvoir arrêter et revenir en arrière est très important ; si cela passait en direct, je ne pourrais pas maîtriser les notions car le

déroulement est trop rapide». Il apprécie beaucoup la partie sur la correspondance commerciale qui est un exemple d'utilisation concrète. «Il faut visionner ces émissions avec des personnes de même niveau, afin de pouvoir aller à son rythme, revenir en arrière sans pénaliser les autres».

### Réaction d'Isabelle : apprenant à l'APP de Lille

Isabelle est en recherche d'emploi et prépare un concours d'aide soignante prévu en mars 2002. Elle a suivi une formation de remise à niveau en maths et en français. Elle a regardé l'émission de français avec une autre apprenante et travaillé sur les suffixes. «Pour ce type d'émission, il n'est pas nécessaire d'avoir un formateur à côté de soi, d'autant plus que j'ai déjà travaillé les suffixes sur l'ordinateur». Elle a été intéressée

par la lettre sur la résiliation du bail. «C'est concret et on peut être confronté à ce genre de situation» et souhaiterait avoir des émissions sur les oraux des concours. Cette nouvelle ressource lui paraît utile et bien s'insérer dans la formation. Isabelle a passé une heure et elle estime ne pas avoir besoin de revoir la cassette.

Contact : [app.lille@app.tm.fr](mailto:app.lille@app.tm.fr)

## Les APP communiquent par tous les moyens ...

Trois dépêches sur les APP dans le journal en ligne de l'Agence Education Emploi Formation, " A.E.F. ", agence de presse dédiée à l'éducation et la formation professionnelle.

A une période où l'on parle de la reconnaissance du réseau des APP, trois dépêches sont tombées sur le site internet concernant les APP. Une émanant de la DRTEFP Rhône-Alpes, où à l'occasion de la manifestation "**Mondial des Métiers**" de Lyon, Paul Gontard, Inspecteur principal de la formation professionnelle, donne les caractéristiques du dispositif des APP de la région et l'option prise d'un "redéploiement des APP dans des équipements légers, accessibles à tous, par exemple, une mairie ou un centre social", par la création d'antennes. Il indique aussi que la DRTEFP réalise un plan d'accompagnement des APP visant entre autres à professionnaliser les formateurs d'APP.

La deuxième donne **une page d'information sur le dispositif APP des Pays de la Loire**, à l'occasion de la sortie de la plaquette de communication commune des APP de cette région. Françoise Delasalle (responsable animation APP Pays de la Loire) dit espérer beaucoup de cet outil de communication afin de mieux se faire connaître des entreprises et de permettre de situer l'offre des APP dans l'offre générale de formation de la région " pour qu'on pense à eux quand on parle de cohérence de formation ".

Enfin, la troisième, restituée sur une page **la 3<sup>ème</sup> rencontre du FFFOD** (Forum français pour la formation ouverte et à distance) où de mieux se faire connaître des entreprises et de permettre de situer l'offre des APP dans l'offre générale de formation de la région " pour qu'on pense à eux quand on parle de cohérence de formation ".

Enfin, la troisième, restituée sur une page **la 3<sup>ème</sup> rencontre du FFFOD** (Forum français pour la formation ouverte et à distance) où de mieux se faire connaître des entreprises et de permettre de situer l'offre des APP dans l'offre générale de formation de la région " pour qu'on pense à eux quand on parle de cohérence de formation ".

Enfin, la troisième, restituée sur une page **la 3<sup>ème</sup> rencontre du FFFOD** (Forum français pour la formation ouverte et à distance) où de mieux se faire connaître des entreprises et de permettre de situer l'offre des APP dans l'offre générale de formation de la région " pour qu'on pense à eux quand on parle de cohérence de formation ".

antennes ; enfin sont cités les propos d'Amid Bendouba (DGEFP) «le nombre d'initiatives en formation ouverte et à distance foisonne depuis quelques années, la FOAD existe et le travail réalisé par les APP est remarquable quantitativement, cela représente près de 176.000 personnes qui travaillent quotidiennement selon les modalités ouvertes de formation».

Toujours dans la démarche de communication, Le CARIF-OREF Pays de la Loire publie dans son journal d'actualité régionale de la formation professionnelle continue «Traité d'union», trois pages sur les APP Pays de la Loire. Le titre «**D'un ancrage local solide à une meilleure inscription dans l'offre régionale de formation**». Dans cet article, il est souligné l'importance du rôle de l'animation régionale, soutenue par la DRTEFP et le Conseil régional pour faciliter les échanges et le repérage des bonnes pratiques et communiquer au niveau régional.

## Réunion du Comité de Coordination des Programmes Régionaux d'apprentissage – CCPR

Le Comité de Coordination des Programmes Régionaux d'Apprentissage et de Formation Professionnelle continue (CCPR) a réuni le jeudi 7 mars, avec des représentants de Conseils régionaux, de la DGEFP et des partenaires sociaux, son premier atelier intitulé «Vers des politiques régionales de formations ouvertes et/ou à distance». La finalité de cet atelier est de repérer les pratiques de FOAD aux niveaux régional et local, de réfléchir aux modalités de coopération et de mutualisation interrégionales, de créer un réseau d'acteurs régionaux.

La présidente du CCPR a souligné que l'observation des pratiques dans les régions montrait que les systèmes de formation avaient largement évolué et qu'il paraissait maintenant indispensable de travailler sur une nouvelle logique d'adéquation offre-demande, marquée par de nécessaires partenariats entre acteurs.

Après les interventions de la Déléguée générale de l'emploi à la formation professionnelle et des rapporteurs d'ateliers, il se dégage des travaux les points forts suivants :

- les dispositifs de FOAD se mettent en place et lancent des expérimentations notamment dans la capitalisation, voire la production d'outils de formation qu'il conviendrait, d'ailleurs, de mutualiser à l'interne et à l'externe des régions,

- une action particulière et soutenue doit être menée sur la formation des formateurs et la professionnalisation des acteurs,

- l'individualisation des formations est la condition majeure de la qualité des actions et de la réussite des apprenants en FOAD.

Contact : Raymond Everat - raymond.everat@education.gouv.fr  
Plus d'informations sur le site Algora - www.algora.org

## Rappel sur FORE II

Les DRTEFP ont été invitées à présenter leurs propositions à la DGEFP selon le calendrier suivant : le 28 février pour le volet 2 relatif au conventionnement d'actions d'initiation à internet en direction des publics en difficulté, le 29 mars sur le volet 1 relatif au plan d'action régional FOAD, mise en place des P@TS. L'examen des dossiers a été fait lors de la commission nationale les 18 et 19 avril, la décision finale revenant à la DGEFP. Le module d'initiation à internet est financé sur la base d'une durée moyenne de 28 heures pour un montant de 170 euros par stagiaire. Par ailleurs, l'organisme en charge de l'initiation percevra une aide correspondant au maximum à 10% du montant total des actions d'initiation financées (aide au fonctionnement des actions et en particulier coût d'accès à internet).

D'autre part, par rapport au volet 1, le Ministère de l'emploi et de la solidarité (DGEFP) accorde une aide financière sur les bases suivantes :

1. 2 euros par heure stagiaire de FOAD réalisée par le P@T, complétant le financement initial de la formation en mode conventionnel (le parcours FOAD dans le cadre du P@T correspond à tout ou partie du parcours de formation de droit commun dans lequel il s'agrège). Ces 2 euros visent à prendre en charge l'accueil des publics dans les P@T étant entendu que l'encadrement pédagogique (correction des travaux, tutorat) reste assuré par l'organisme qui bénéficie du financement de droit commun de la formation.

2. Aide forfaitaire de 1500 euros par P@T participant aux frais de fonctionnement du P@T. Cette aide peut être soit attribuée en tout ou partie à chaque P@T ou mutualisée au niveau régional pour participer aux frais de mise en réseau, d'animation et de promotion.

3. Une aide au titre des équipements peut être éventuellement envisagée (sous réserve de la disponibilité des crédits).

Par ailleurs, chaque P@T bénéficiera d'un droit exclusif à l'espace de ressources et de services qui sera mis en place au niveau national, et dans certaines régions à l'espace ou à la plate-forme équivalente mise en place au niveau régional.

Contact : les responsables FORE II de la DRTEFP de votre région  
Voir document de référence du programme FORE II du 23 janvier 2002 sur le site [www.algora.org](http://www.algora.org), rubrique «Territoires»

## Formation de formateurs APP en Rhône-Alpes

Dans le cadre du plan d'accompagnement des APP, quatre journées de formation pour le personnel des APP sont organisées sur la " maîtrise d'internet ". Les objectifs : se familiariser avec la communication par internet, acquérir la maîtrise des outils mis au service du réseau des APP et des formateurs.

La formation co-animée par Eric Goyard (Algora - Iota+) et Nicole Bardin (Espace Formateur) se déroule sur une journée. Quatre lieux de formation sont proposés : Oyonnax, le vendredi 26 avril 2002, Annecy, le jeudi 16 mai 2002, Tournon, le mercredi 24 avril 2002, Lyon, le vendredi 17 mai 2002.

N'oubliez pas de renvoyer votre coupon de participation à Nicole Bardin, Espace Formateur, 5, rue Sala, 69002 Lyon.

Contact : Eric goyard – [iota.goyard@app.tm.fr](mailto:iota.goyard@app.tm.fr)

## Formation de formateurs dans le réseau APP Ile de France

Un programme de journées de formation est proposé aux formateurs et coordonnateurs des APP d'Ile de France : Formation à la médiation par A. Moal avec 2 niveaux conjoints : initiation (21 et 22 octobre, 21 novembre 2002) et approfondissement (29 et 30 avril, 6 juin 2002) ; Formation à la gestion mentale par N. Balu, deux niveaux : initiation (27 septembre, 25 octobre et 29 novembre 2002) et approfondissement (3 mai, 7 juin et 4 juillet 2002) ; Formation sur les approches de l'apprentissage et modèles pédagogiques, (P. Marie Mesnier) (27 mai, 28 mai et 13 juin 2002), (module de base conseillé avant tout autre) ; Formation sur l'organisation d'un centre de ressources (4 jours, la première le 2 juillet) ; Formation sur la méthodologie d'apprentissage, (Valérie Demangel), APP Tarbes (5 jours, les deux premières les 16 et 17 mai 2002).

Contact : Nadine Benguigui – [acerep.formation@wanadoo.fr](mailto:acerep.formation@wanadoo.fr)

## Une nouvelle antenne APP à Caussade, en Tarn et Garonne

C'est la 76ème antenne SARAPP (Site Antenne Rurale des Ateliers de Pédagogie Personnalisée) ouverte depuis le début de la création de ce réseau d'antennes en milieu rural Midi Pyrénéen. Fin mars 1995, il n'y avait que six antennes rurales reliées à l'APP de Rodez, tête du réseau. Depuis, c'est tout le territoire qui profite de ce dispositif d'offre de formation individuelle, de proximité.

Contact : [app.montauban@app.tm.fr](mailto:app.montauban@app.tm.fr)

## L'APP de Nancy ouvre une antenne FOAD à Vandoeuvre

" Avec l'ouverture de cette antenne, nous allons apporter une réponse formation urbaine de proximité et élargir l'accès à la formation des publics " rapporte Dominique Vankeirsbilck, coordonnatrice de l'APP de Nancy. Le site de Vandoeuvre sera équipé de matériel informatique multimédia (6 PC pour les stagiaires, 1 pour l'animateur, de liaisons internet, de Webcam et de logiciels de prise en main à distance comme Netmeeting). La relation de face à face formateur/apprenant sera recrée malgré la distance grâce aux instruments de communication. Ce site multimédia permettra d'accueillir environ 200 personnes, prioritairement, les demandeurs

d'emploi de Vandoeuvre et tout public salarié de la zone. Le conseil régional de Lorraine, la DRTEFP, la Ville de Vandoeuvre, le contrat de ville, soutiennent ce projet.

Contact : Dominique Vankeirsbilck : [app.nancy@app.tm.fr](mailto:app.nancy@app.tm.fr)

## Réunion du Réseau APP d'Aquitaine

La DRTEFP d'Aquitaine a réuni le réseau des APP le 12 Mars dernier en présence de Samia Benabdelmoumène et de Michel Tétart. Ont été évoqués, le Pamsi, le programme FORE II et les perspectives 2002. La mise en place d'un appui régional a fait l'objet de réflexions. Rendez-vous a été pris pour deux réunions au mois de mai, afin de poursuivre le travail amorcé.

## Réunion du réseau APP de Bretagne

Les APP de Bretagne (16 APP) se sont réunis le 19 Mars 2002 à la DRTEFP pour dresser le bilan régional de leurs activités. Samia Benabdelmoumène, chargée de mission à la DGEFP, a présenté à cette occasion les orientations pour l'année 2002. De nombreux échanges ont eu lieu autour du programme FORE II, du certificat sur internet et des PAT. Le bilan a fait ressortir une augmentation de personnes formées passant de 4.444 en 2000 à 4.871 en 2001 pour 366 000 heures de formation ; on remarque une baisse des candidatures spontanées et une augmentation des prescriptions par les missions locales et l'ANPE ; la majorité du public est demandeur d'emploi. Bilan positif donc pour la fréquentation, cependant, certaines antennes sont parfois sous utilisées. Plusieurs causes ont été évoquées, notamment l'implication des acteurs locaux qui est plus ou moins forte selon les lieux, une proximité de l'APP central où les apprenants préfèrent se rendre et une concurrence avec les points formations mis en place par la région Bretagne. Concernant la certification de navigation sur internet, les bretons font bonne figure avec 3.822 certificats délivrés dont 781 par les APP. Concernant FORE II, la DRTEFP se charge de déposer le projet, les PAT pourraient s'inscrire dans les dispositifs déjà existants en Bretagne, notamment au travers des réseaux Rapsody et ITR.

Contact : [natalie.even@algora.fr](mailto:natalie.even@algora.fr)

## SENIORS, un projet pour les plus de 50 ans

Ce projet, piloté par l'OPCAREG, vise au maintien dans l'emploi et au développement d'activités des personnes de plus de 50 ans. Neuf APP de Haute Normandie participent à ce projet. Les APP ont été sollicités pour accompagner ce public dans une démarche de formation pour une meilleure adaptation à leur poste de travail et la recherche d'un nouvel emploi. Une action est également en cours sur le transfert des savoir-faire des salariés de plus de 50 ans au sein de l'entreprise. Les APP ont collaboré à l'élaboration de questionnaires destinés aux entreprises de moins de 50 salariés et aux salariés de plus de 50 ans et participer à la création des modules de formation pour les tuteurs des entreprises.

Contact : Marie Anne Corbin, directrice de l'organisme support de l'APP rive droite - [app.rouen@app.tm.fr](mailto:app.rouen@app.tm.fr)



Les formateurs et les apprenants de l'APP de Combani à Mayotte.

## Dans le FLASH-INFOS Mayotte, on parle des APP

Sous le titre «les APP, relances.... et fêtes», le journal annonce la mission d'une semaine de Michel Tétart à Mayotte, venu à la demande de la DTEFP, pour assister et aider au nouveau démarrage des APP de l'île. Après une interruption de quelques mois, la DTEFP a conventionné trois APP depuis septembre 2001, les APP de Mamoudzou, Combani (et son antenne à Dzoumogne) et Dzaoudzi (et son antenne à Chirongui). Au 31 décembre, 164 personnes étaient inscrites pour 9533 heures de formations dispensées. La DTEFP, avec la participation de la Collectivité, compte sur les APP pour favoriser l'insertion économique et sociale de l'île où il existe peu de formation pour les publics faiblement qualifiés. M. Tétart a encouragé tous les acteurs de ces APP à communiquer avec le réseau national et profiter des journées des 16, 17 et 18 octobre pour se faire connaître auprès des habitants de l'île.

Contact : Arlette Labadou - arlette.labadou@dd-976.travail.gouv.fr

## Bulletin de IOTA+

18-26, rue Goubet – 75959 Paris cedex 19

Tél. : 0148039000 – Fax : 0148039021

Contact : [iota.oger@app.tm.fr](mailto:iota.oger@app.tm.fr)

Directeur de la publication : Jacques Bahry

Rédacteur en chef : Michel Tétart

Secrétariat de rédaction : Christiane Oger

### Comité de rédaction :

R. Everat - F. Leplâtre - C. Oger - M. Tétart

J. Vanderspelden - B. Veilex

Impression : Epigraph. Tél. : 0148414594

ISSN : 0298 8070

### Demande d'abonnement au bulletin de IOTA + (à n'utiliser que si vous n'êtes PAS un APP)

Organisme : \_\_\_\_\_

Mr, Mme : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Prix : 61 € TTC (400 Frs) - Chèque à établir à l'ordre de **ALGORA**  
à retourner à **ALGORA, 18, 26 rue Goubet, 75959 PARIS cedex 19**